

Division des personnels
enseignants

DPE/ 1
Gestion des actes
collectifs

Affaire suivie par
Brigitte MESSAGER
Françoise NOIRMAIN
Téléphone
01 64 41 27 22
01 64 41 26 22
Fax
01 64 41 39 57

Mél.
brigitte.messenger
@ac-creteil.fr
Francoise.noirmain
@ac-creteil.fr

Cité administrative
20 quai Hippolyte Rossignol
77010 Melun cedex

Melun, le 1er juin 2017

L'inspecteur d'académie,
Directeur des services départementaux
de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne

à

Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement ayant des SEGPA, ULIS,
classes relais

Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles et
d'établissements spécialisés

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1^{er} degré
(Pour attribution)

Mesdames et Messieurs les inspecteurs
de l'éducation nationale chargés d'une
circonscription

Monsieur le responsable de l'ESPE du site
départemental de Seine-et-Marne
(Pour information)

AFFICHAGE OBLIGATOIRE

Objet : Appel à candidatures à profil après mouvement 2017 pour les fonctions de Coordonnateur du Réseau d'Education Prioritaire « REP + » - année scolaire 2017-2018.

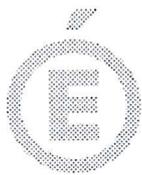
Un poste de **Coordonnateur du Réseau d'Education Prioritaire « REP + »** sera vacant à la **rentrée scolaire 2017-2018.**

- circonscription de Melun.

Cette mission s'inscrit dans le cadre stratégie académique, expression de la politique pédagogique et éducative nationale dans le contexte de l'académie. L'ensemble de vos missions de coordonnateur s'appuiera sur le référentiel de l'éducation prioritaire et visera à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture par tous les élèves.

I - Situation administrative :

Les enseignants recrutés exerceront leurs missions sous l'autorité hiérarchique de l'Inspectrice d'académie, directrice académique des services de l'éducation nationale de Seine-et-Marne et sous l'autorité fonctionnelle du principal du collège et de l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription, co-pilotes du réseau.



II - Missions en lien avec le pilotage :

Contribuer au diagnostic du réseau, à l'élaboration et à l'évaluation du projet de réseau ;

Définir, en collaboration avec les co-pilotes du réseau, le calendrier, le contenu et les modalités d'évaluation des temps de concertation et de formation ;

Dans le cadre des relations avec la municipalité et les associations, favoriser le développement des partenariats et projets éducatifs locaux, en particulier le projet éducatif territorial (PEDT) ou ceux relevant de la politique de la ville ;

Préparer les comités de pilotage du réseau, avec les pilotes, y participer et renseigner les tableaux de bord du réseau.

Missions pédagogiques :

Aider les équipes pédagogiques à formaliser et à évaluer les actions mises en œuvre, en cohérence avec le projet de réseau ;

Contribuer à la continuité pédagogique et éducative des actions entre le premier et le second degré, en favorisant la mise en œuvre d'outils numériques adaptés ;

Veiller à la cohérence des actions éducatives définies par le réseau et à leur articulation avec les dispositifs menés en partenariat, notamment les programmes de réussite éducative (PRE) et les projets éducatifs territoriaux (PEDT) ;

En collaboration avec le formateur éducation prioritaire du réseau, animer et participer aux concertations des enseignants du premier et du second degré, afin que les choix définis dans le réseau soient mis en œuvre ;

Participer aux conseils école-collège, aux conseils pédagogiques en collège et aux conseils de cycle dans le premier degré ;

Organiser au sein du réseau la diffusion des pratiques pédagogiques innovantes et des projets engagés.

1. Missions institutionnelles

Le coordonnateur REP+, fait partie de l'équipe de réseau, ce qui nécessite une connaissance certaine des missions de chacun des membres de l'équipe et des partenaires extérieurs, la préparation voire l'animation d'instances constitutives du réseau (comité de pilotage du réseau, conseil école-collège, conseil de cycle, conseil pédagogique).

Il lui sera demandé de :

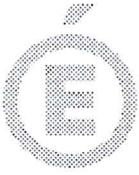
Contribuer à la mutualisation et à la valorisation au niveau départemental et académique, des pratiques pédagogiques et des projets innovants du réseau ;

Communiquer à la direction académique les comptes rendus, les dates et les ordres du jour des comités de pilotage du réseau ;

Tenir à jour la partie du site académique dédiée à l'éducation prioritaire : articles, rapports, comptes rendus, interviews, reportages...

Renseigner les tableaux de bord du réseau pour une diffusion aux pilotes et une remontée à la direction académique ;

Participer aux réunions départementales des coordonnateurs organisées par la direction académique.



IV - Modalités de candidature :

Les candidats à ce poste devront faire parvenir leur candidature avant **le 19 juin 2017** (lettre motivation + curriculum-vitae) **à l' IEN de circonscription dont ils relèvent.** Celui-ci, après avoir porté son avis sur chacune d'elles, les transmettra au plus tard **le 22 juin 2017** à :

Direction des services départementaux de l'Education nationale
de Seine-et-Marne
DPE/1 - à l'attention de Madame Brigitte MESSAGER
Cité administrative
20 quai Hippolyte Rossignol
77010 MELUN Cedex

- Classement des candidatures :

Les candidats seront convoqués pour un entretien professionnel devant une commission chargée du recrutement qui se tiendra **le 26 juin 2017 après-midi.**

Au terme de chaque entretien, la commission émettra un avis motivé qui sera pris en compte pour la nomination.

Dans tous les cas, l'adéquation des compétences des candidats au profil du poste sera privilégiée.

L'avis émis par la commission chargée du recrutement porte uniquement sur les compétences, capacités ou attitudes attendues en raison de la spécificité du poste et ne préjuge en rien de la valeur professionnelle du candidat.

- Conditions de nomination :

La nomination est prononcée à titre provisoire au titre de l'année scolaire 2017/2018 ou par voie d'affectation annuelle (AFA) si le personnel est titulaire d'une affectation à titre définitif.

L'inspectrice d'académie,
Directrice académique des services
de l'éducation nationale de Seine-et-Marne

Patricia GALEAZZI